

PROGRAMME FRANÇAIS D'AIDE ALIMENTAIRE & DE RELANCE VIVRIERE COMMUNAUTAIRE

Rapport d'activités N°1

Distributions des semences et signature des engagements de vente



Novembre 2008

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Liste des tableaux	3
Liste des annexes	3
I. Rappel des objectifs du PROFAREVCO et présentation du rapport	4
II. Résultats obtenus sur la période 01/08/2008- 15/11/2008	5
ANNEXES	10

Liste des tableaux.

Tableau 1 : Nombre de producteurs ayant reçu des semences à la date du 15/11/2008 ;

Tableau 2 : Tonnage des semences de céréales et légumineuses distribuées à la date du 15/11/2008 ;

Tableau 3 : Etat des engagements de vente de céréales locales (sorgho et maïs) à la date du 15/11/2008 ;

Tableau 4 : Conditions de l'achat de céréales négociées avec les producteurs (prix et période).

Liste des annexes.

Annexe I : géographie de la distribution des semences de sorgho, maïs et niébé

Annexe II : descriptif du dispositif de suivi des producteurs et fiches de suivi.

I. Rappel des objectifs du PROFAREVCO et présentation du rapport.

Le dispositif mauritanien d'aide alimentaire géré par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et les actions du Programme Alimentaire Mondial (PAM) fonctionnent essentiellement sur la base d'importations d'aliments (blé, riz, maïs) distribués dans le cadre de différents dispositifs : Vivre Contre Travail (VCT) et plus récemment Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité (SAVS).

Courant juillet 2008, sur la demande du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade France en Mauritanie, le GRDR a conçu le Programme Français d'Aide Alimentaire et de Relance Vivrière Communautaire (PROFAREVCO).

Le 31 juillet 2008, une convention de financement d'un montant de 500 000 euros a ainsi été signée entre le GRDR et l'Ambassade

Ce projet, dont l'objectif principal est d'intégrer une filière de céréales locales au dispositif d'aide alimentaire existant, repose sur deux postulats :

→ Il y a des potentialités importantes pour la production agricole dans certaines régions de la Mauritanie. Ces potentialités sont sous exploitées car l'agriculture est une activité risquée, du fait notamment des nombreux aléas climatiques, mais aussi et peut être même surtout parce qu'elle est peu rémunératrice, les prix aux producteurs étant généralement bas et instables.

→ Ces potentialités agricoles peuvent être valorisées dans le cadre du dispositif d'aide alimentaire qui proposerait un prix rémunérateur garanti à des producteurs.

Le PROFAREVCO concerne 3 régions (Assaba, Gorgol et Guidimakha¹) et se décompose en 3 phases principales : une phase de distribution de semences de sorgho, maïs et niébé pour la culture de saison sèche froide (décruée, culture dans le lit des oueds,...) dans des zones disposant de fortes potentialités agricoles (possibilité de deux cycles culturaux par an), une phase de suivi agronomique et économique et enfin une phase de mise en relation des producteurs avec le dispositif des SAVS géré par le CSA.

Au total, 2000 producteurs familiaux cultivant en pluvial et en saison sèche froide devraient recevoir chacun 20 kg de semences (céréales et légumineuses, variétés locales adaptées à la décruée). Le programme leur rachètera chacun 200 kg de céréales, soit environ 25% de leur production annuelle, à un prix rémunérateur.

Environ 400 tonnes de céréales locales (maïs et sorgho) devraient ainsi être collectées pour alimenter une quarantaine de SAVS implantés dans des communes ne disposant pas de potentialités importantes pour la production agricole.

Le résultat de cette mise en relation de zones potentiellement excédentaires avec des zones structurellement déficitaires pourrait inciter le PAM et le CSA à revoir leurs modes d'intervention.

Le présent rapport concerne les résultats obtenus à l'issue de la première phase du programme (distribution de semences et signature des engagements de vente) qui s'est étalée du 1^{er} août 2008 au 15 novembre 2008. Il est illustré par une série de cartes présentées en annexes.

Les annexes comprennent également les fiches de suivi qui seront utilisées sur la période novembre 2008- juin 2009 pour accompagner les producteurs et mieux comprendre la contribution des productions de sorgho, maïs et niébé à l'équilibre alimentaire et monétaire des ménages ruraux.

¹ Le GRDR est chef de file de ce programme et responsable de sa mise en œuvre dans le Guidimakha. ACF Espagne et ECODEV se charge de la mise en œuvre respectivement dans le Gorgol et l'Assaba.

II. Résultats obtenus sur la période 01/08/2008- 15/11/2008.

Résultat attendu 1 : 2000 producteurs exploitant les zones à fort potentiel agricole ont accès à des semences de sorgho et niébé adaptées à leurs besoins pour la saison de décrue 2008

- Commande et livraison des semences.

Le 05 août 2008, un dossier d'appel d'offres pour la fourniture de semences a été publié dans la presse mauritanienne et sur un site internet spécialisé. Il concernait la fourniture et la livraison de 20 tonnes de semences de niébé et de 20 tonnes de semences céréales locales (10 tonnes de sorgho et 10 tonnes de maïs).

Sur les dix sept structures ayant retiré le dossier d'appel d'offres, huit ont déposé une offre.

Le 25 août 2008, une commission tripartite, composée de représentant du bailleur de fonds, des services semenciers mauritaniens et du GRDR a publiquement dépouillé ces offres. L'établissement le moins disant, la société EMB, a remporté le marché et a ainsi procédé aux livraisons dans trois magasins de stockage (un magasin par région) courant septembre.

- Distribution des semences.

Les terroirs villageois dont les habitants ont accès à des parcelles cultivables en saison sèche froide (bordure du fleuve Sénégal, lit d'oued, mares et autres zones de report d'eau, amont d'ouvrages de retenue d'eau) ont été considérés de façon privilégiée.

La consultation de la base de données du GRDR et deux missions d'information et d'enquêtes par région ont permis de retenir définitivement les villages bénéficiaires.

Au sein de chaque village ainsi identifié, les producteurs volontaires ont été invités à se constituer en Comités Villageois de Production (CVP), chaque CVP regroupant 10 producteurs dont deux représentants. Ces CVP ont été dimensionnés de manière à faciliter les distributions : chacun a ainsi reçu un sac de 50 kg de maïs, deux sacs de 50 kg de niébé et, dans certains cas, un sac de 50 kg de sorgho (soit 10 kg de niébé et 10 kg de céréales par producteur).

La distribution s'est étalée du 25 octobre 2008 au 14 novembre 2008, soit sur trois semaines à peine. Les semences ont été réceptionnées par les représentants des CVP qui ont signé un procès-verbal et dans le même temps un engagement de vente (cf. plus bas).

Aucune difficulté majeure n'est apparue pendant les distributions : les lots livrés étaient de qualité homogène, la mobilisation a été importante.

A la date du 15 novembre 2008, 1830 producteurs ont ainsi reçu des semences de céréales et de légumineuses locales (cf. tableau 1).

Région	Nombre de producteurs ayant reçu des semences		
	Prévus	Bénéficiaires réels	Taux de réalisation
Assaba	600	440	73%
Gorgol	700	700	98%
Guidimakha	700	690	100%
Total 3 régions	2000	1830	91%

Tableau 1 : Nombre de producteurs ayant reçu des semences à la date du 15/11/2008.

Plusieurs conclusions importantes peuvent être tirées de cette phase de distribution :

→ Les variétés distribuées sont connues et appréciées des producteurs ;

→ Les semis du cycle de saison sèche froide s'étalent sur une très longue période : de septembre, dès les premiers reculs de l'eau, à décembre (4 mois). Dans certains villages,

initialement retenus pour les distributions, il s'est avéré au moment des enquêtes pré-distribution que les producteurs avaient déjà semé. L'équipe a donc du modifier la géographie des distributions ;

→ Le maïs est à l'évidence la céréale la plus cultivée durant la saison sèche froide. Le sorgho, céréale sensible à la sésamie et sujette aux attaques aviaires, n'est cultivé que marginalement durant cette saison. Les producteurs du Guidimakha et de l'Assaba ont ainsi demandé à ce que les semences de sorgho leur soient distribuées en début d'hivernage prochain².

Dans les communes du Gorgol concernées par le programme, la situation semble différente puisque les producteurs ont été très demandeurs de sorgho. Cette différence s'explique sans doute par des situations sanitaires différentes (moins de sésamie dans cette région). Les enquêtes de suivi agronomique viendront confirmer ou infirmer cette hypothèse.

→ Le principe du programme (opération d'appui à la production couplée au rachat à un prix rémunérateur de 200 kg de céréales par producteur) a été perçu diversement selon les réalités socio-économiques des villages contactés. La majorité des villages l'a vite accepté et même plébiscité. Dans quelques endroits néanmoins, le principe de vendre une partie de la production a été rejeté. Le dispositif de suivi mis en place viendra expliquer cette différence de perception.

→ En Assaba, le nombre de producteurs cultivant en saison sèche froide a été sur estimé : seuls 440 producteurs sur les 600 prévus ont pu être identifiés. Les distributions du reliquat interviendront donc en début d'hivernage 2009.

La situation pour chacune des variétés distribuées est résumée dans le tableau ci-dessous. Les reliquats sont stockés et seront distribués courant mai- juin 2009 pour le sorgho et septembre 2009 pour le maïs³.

Région	Céréales & légumineuses (tonnes)			Niébé distribué (tonnes)			Maïs distribué (tonnes)			Sorgho distribué (tonnes)		
	Prévu	Réalisé	T.R.	Prévu	Réalisé	T.R.	Prévu	Réalisé	T.R.	Prévu	Réalisé	T.R.
Assaba	12	8,2	68%	6	6	100%	3	2,2	73%	3	0	0%
Gorgol	14	14	100%	7	7	100%	3,5	3,5	100%	3,5	3,5	100%
Guidimakha	14	10,5	75%	7	7	100%	3,5	3,5	100%	3,5	0	0%
Les 3 régions	40	32,7	82	20	20	100%	10	9,2	92%	10	3,5	35%

Tableau 2 : Tonnage des semences de céréales et légumineuses distribuées à la date du 15/11/2008.

L'équipe chargée de la mise en œuvre du programme sur le Gorgol a souhaité par ailleurs distribuer du fongicide pour traiter la totalité des semences (17,5 kg de Calithio pour les 14 tonnes) et de l'engrais (41 sacs de 50 kg de TSP et 41 sacs de 50 kg de 10-10-15 pour les 700 producteurs)⁴. Le suivi agro économique permettra de déterminer si ces intrants apportent un gain réel de productivité.

Résultat attendu 2 : les producteurs sélectionnés intensifient leurs pratiques pour la campagne de décrue 2008/2009

Pour rappel ce résultat est sous tendu par la mise en œuvre de deux types d'actions : un suivi agronomique du cycle de saison sèche froide et l'octroi d'une garantie d'achat d'une partie de la production (200 kg/ producteur) à un prix rémunérateur.

Un dispositif de suivi a été mis en place dès la clôture des distributions pour:

² La variété distribuée « samne » est semble t il également adaptée à la culture sous pluie.

³ Le maïs n'est en effet pas cultivé durant l'hivernage.

⁴ L'engrais, préalablement, pilé sera intégré aux semences lors des semis.

- Estimer la destination des semences distribuées (quantité semée, stockée, vendue, consommée). Se fera auprès d'un échantillon de 25% des bénéficiaires ;
- Évaluer la qualité des semences : taux de germination, vigueur, susceptibilité aux maladies. Se fera auprès d'un échantillon de 10% des bénéficiaires. Les équipes donneront, le cas échéant, des conseils aux producteurs de façon à optimiser la productivité ;
- Mieux comprendre le comportement des producteurs par rapport aux céréales et légumineuses locales (production, consommation, vente et achat). Se fera auprès d'un échantillon de 10% des bénéficiaires.

Comme indiqué plus haut, lors des séances d'information et d'enquêtes pour la sélection des villages, le principe du programme (opération d'appui à la production couplée au rachat à un prix rémunérateur de 200 kg de céréales par producteur) a été présenté. Lors des distributions les responsables de CVP se sont engagées à fournir 2 tonnes de céréales issues de la production 2008-2009. Les conditions de vente (prix et mois d'achat) ont été fixées préalablement en assemblée. Seuls les producteurs de l'Assaba ne se sont pas prononcés sur le prix de vente⁵. Ils ont néanmoins accepté le principe.

L'état des engagements de vente est présenté dans le tableau ci-dessous.

Région	Engagements de vente de céréales locales (tonnes)		
	Attendu	Obtenu	Taux de réalisation
Assaba	120	88	73%
Gorgol	140	140	100%
Guidimakha	140	140	100%
Les 3 régions	400	328	82%

Tableau 3 : Etat des engagements de vente de céréales locales (sorgho et maïs) à la date du 15/11/2008.

Les opérations d'achat devraient ainsi s'étaler sur 4 mois, de janvier à avril 2009. Le prix moyen négocié est de 500 ougias par *moud*⁶, soit après conversion, 403 euros par tonne.

	Prix moyen négocié	Période d'achat	Perspective
Assaba	A définir	Janvier-avril	Ouvrir le rachat à des céréales produites pendant l'hivernage 2008 pour garantir la fourniture des 400 tonnes et éventuellement racheter 60 tonnes en plus.
Gorgol	125 000 um/ tonne	Janvier-avril	
Guidimakha	400 euros/tonne	Janvier-avril	
Les 3 régions	400 euros/ tonne	Janvier-avril	

Tableau 4 : Conditions de l'achat de céréales négociées avec les producteurs (prix et période).

Plusieurs perspectives sont ainsi ouvertes :

- Le prix de la tonne de céréale était évalué à 500 euros lors du dépôt de la requête de financement. Un tel budget devrait permettre de racheter et de transporter 60 tonnes en plus soit un **total de 460 tonnes** sur les 3 régions (contre 400 initialement prévues) ;
- Pour se procurer les 112 tonnes manquantes (60 tonnes supplémentaires et 72 tonnes manquantes en Assaba), l'équipe propose d'ouvrir une campagne d'achat de la production de l'hivernage 2008, courant décembre- janvier. En effet, les volumes produits en saison sèche froide ne sont pas suffisamment importants pour combler ce déficit.

⁵ Cette différence est liée certainement à un problème de compréhension du principe du programme par l'équipe chargée de le mettre en œuvre dans cette région.

⁶ Un *moud* équivaut à 4 kilogrammes. Il faut de 12 à 13 *mouds* pour constituer un sac de 50 kg.

Résultat attendu 3 : les SAVS des communes déficitaires sont mis en relation avec les producteurs des zones excédentaires et anticipent leur approvisionnement pour 2009.

Résultat attendu 4 : 40 SAVS des communes les plus déficitaires du point de vue alimentaire sont recapitalisés par des céréales locales et la sécurité alimentaire de 5000 ménages vulnérables est assurée.

A ce jour, seule l'antenne Guidimakha du CPSSA a pu être contactée. Le responsable local a jugé que le programme peut parfaitement s'intégrer au dispositif d'aide alimentaire en place. Une réunion se tiendra courant décembre 2009 à Sélibaby pour identifier, en concertation avec le Hakem et le CPSSA, les SAVS qui bénéficieront des distributions.

Les représentants du CPSSA au Gorgol et en Assaba seront contactés dans les meilleurs délais afin d'engager une concertation du même ordre.

ANNEXES

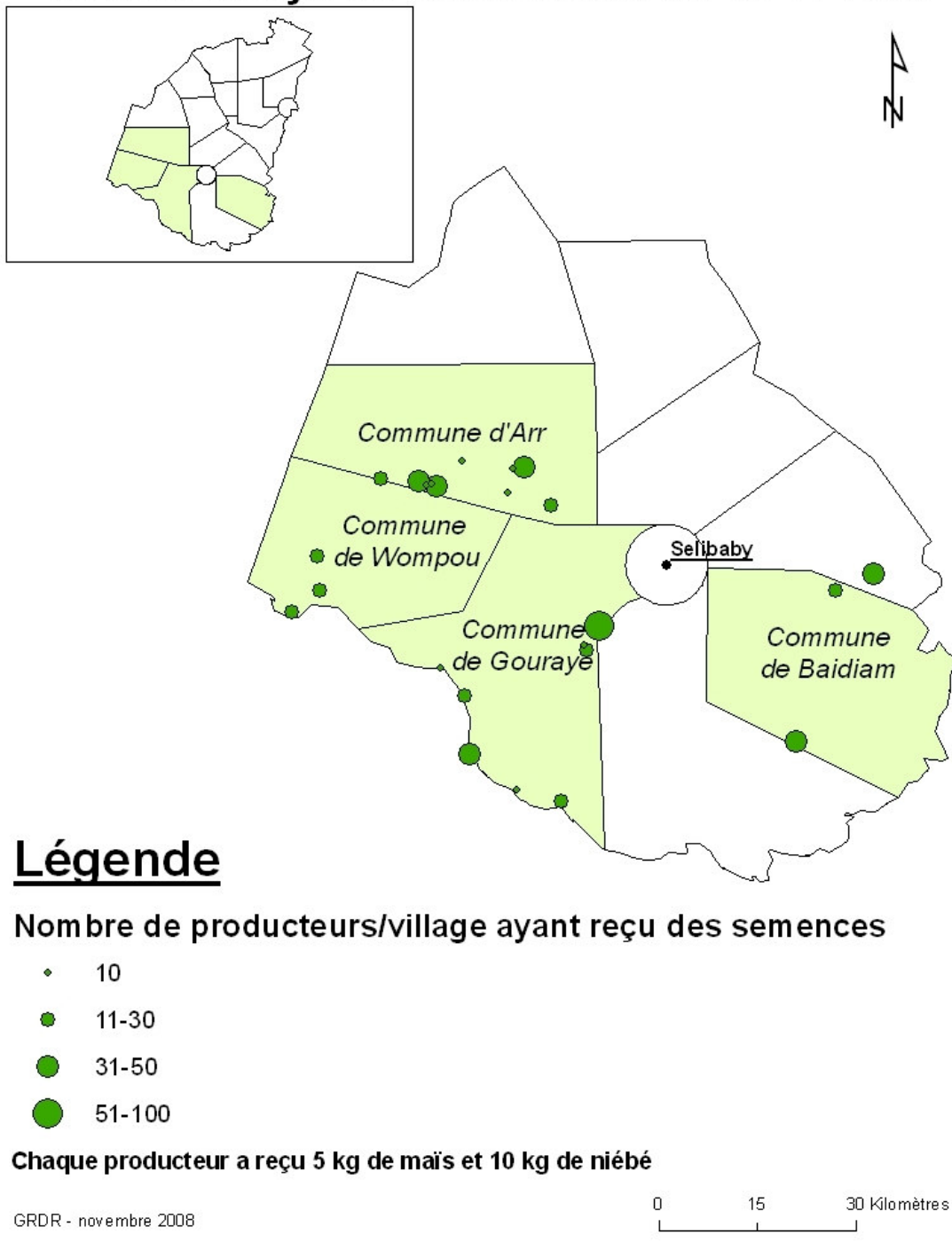
Annexe I : géographie de la distribution des semences de sorgho, maïs et niébé.

ETAT DES DISTRIBUTIONS DE SEMENCES AU 15/11/2008 dans le Guidimakha

Régions	Commune	Village	Nbre de producteur / village	Quantité distribuée (sacs de 50 kg)			
				Sacs de sorgho / village	Sacs de Maïs / village	Sacs de Niébé / village	
GUIDIMAKHA	Arr	Bamba ould jidou	20	0	2	4	
		Nakhailé 1	10	0	1	2	
		Nakhailé 2	50	0	5	10	
		Nakhailé 3	10	0	1	2	
		Nakhailé 4	40	0	4	8	
		Azbé Maure	10	0	1	2	
		Diegui Amar Noh	20	0	2	4	
		Tajounit El Hassan	40	0	4	8	
		Ehel Rguig	10	0	1	2	
		Hass Lebyab	10	0	1	2	
	Wompou	Diarebé	20	0	2	4	
		Némat Maaouiya	20	0	2	4	
		Tagoutalla	20	0	2	4	
	Gouraye	Lislam	10	0	1	2	
		Hel Wandou	30	0	3	6	
		Gouraye	40	0	4	8	
		Diaguily	10	0	1	2	
		Moullissimo Soninké	30	0	3	6	
		Moudji Baba Ngole	20	0	2	4	
		Moudji Garage	10	0	1	2	
		Jedida	100	0	10	20	
	Baediam	Sedelmé	20	0	2	4	
		Mbaghdé	50	0	5	10	
		Mesgoul	50	0	5	10	
		Goudiowel Soninké	40	0	4	8	
	TOTAL GUIDIMAKHA			690	0	69	138

PROFAREVCO

Etat des distributions des semences dans la wilaya du Guidimakha au 15-11-2008

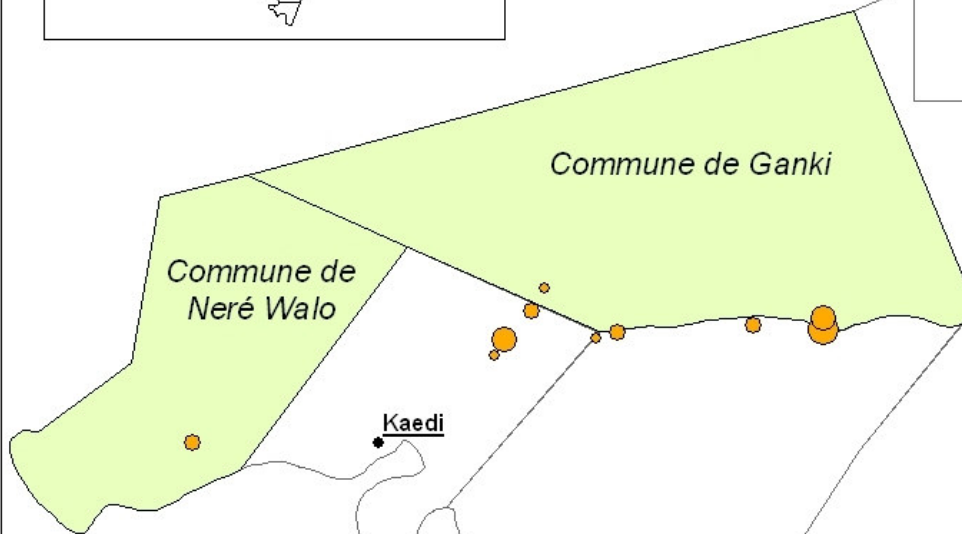
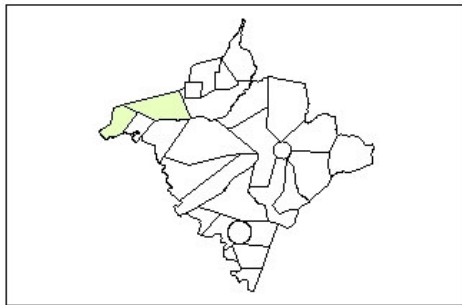


ETAT DES DISTRIBUTIONS DE SEMENCES ET INTRANTS AU 15/11/2008 GORGOL

Régions	Commune	Village	Nbre de producteur / village	Quantité distribuée (sacs de 50 kg)					Fongicide distribué (g)/ village
				Sacs de sorgho / village	Sacs de Maïs / village	Sacs de Nièbé / village	TPS/ village	10- 10 15/ Village	
GORGOL	Néré walo	Dioké	40	4	4	8	4	0	1 000
		Gourdiouma	30	3	3	6	5	0	750
	Ganki	Dar Salam	80	8	8	16	0	9	2 000
		Dar Naim	50	5	5	10	0	9	1 250
		Seyene Wouro Molo	40	4	4	8	4	0	1 000
		Seyene Gababé	30	3	3	6	0	14	750
		Touldé Bali	40	4	4	8	4	0	1 000
		Ganki 1	250	25	25	50	16	0	6 250
		Wadio Bosseya	20	2	2	4	0	9	500
		Ganki 2	120	12	12	24	8	0	3 000
TOTAL GORGOL			700	70	70	140	41	41	17 500

PROFAREVCO

Etat des distributions des semences dans la wilaya du Gorgol au 15-11-2008



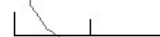
Légende

Nombre de producteurs/village ayant reçu des semences

- 20 -30
- 31-50
- 51-120
- 121-250

Chaque producteur a reçu 5 kg de maïs, 5 kg de sorgho et 10 kg de niébé

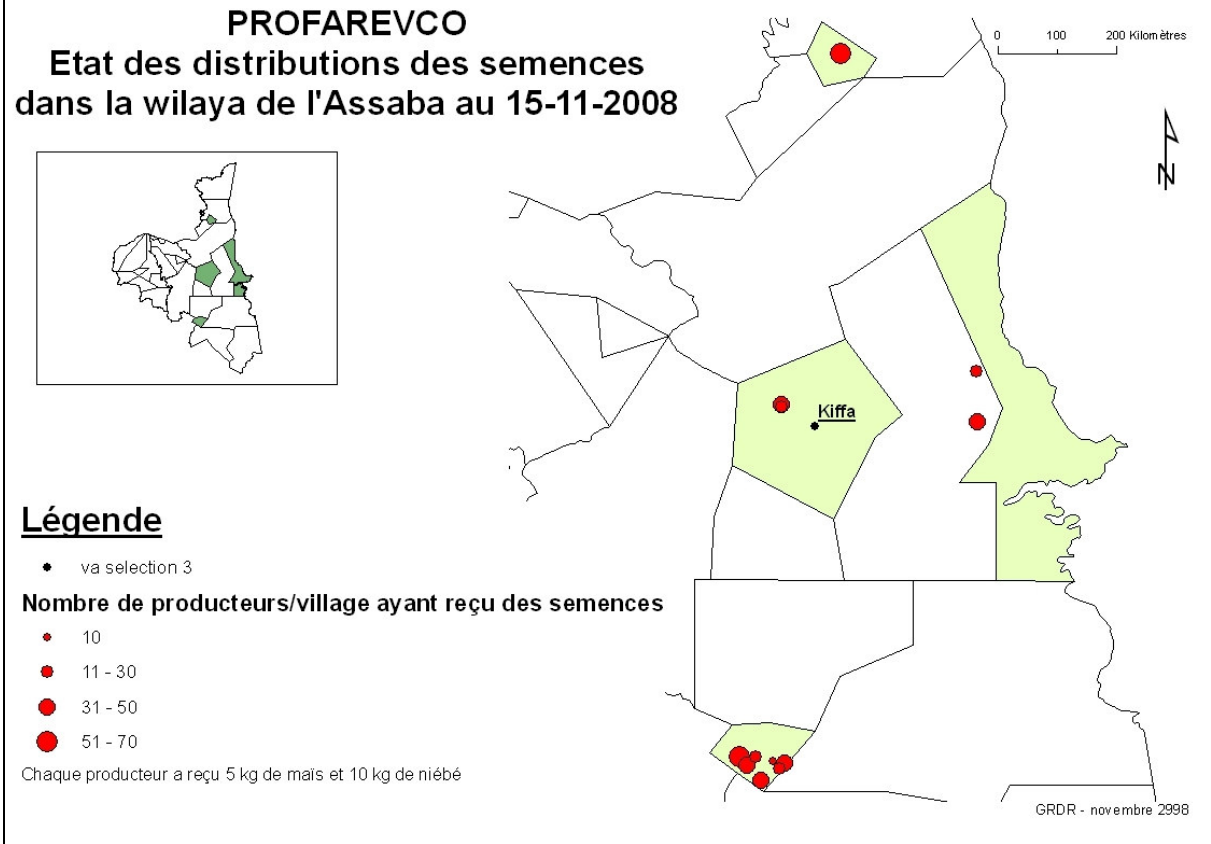
0 5 10 Kilomètres



GRDR- novembre 2008

ETAT DES DISTRIBUTIONS DE SEMENCES AU 15/11/2008 en ASSABA

Régions	Commune	Village	Nbre de producteur / village	Quantité distribuée (sacs de 50 kg)			
				Sacs de sorgho / village	Sacs de Maïs / village	Sacs de Nièbé / village	
ASSABA	KANKOSSA	Agmamine Est	40	0	4	8	
		Agmamine Ouest	70	0	7	14	
		Oudey Niaghé	20	0	2	4	
		Kélé Bélé Maure	10	0	1	2	
		Kélé Bélé Peulh	40	0	4	8	
		Ehel Chehebb	20	0	2	4	
		Werenguel	40	0	4	8	
	KIFFA	Ouad Rodha Nord	40	0	4	8	
		Ouad Rodha sud	30	0	3	6	
	AGHORAT	Maghtaa Sfère	50	0	5	10	
		Agueraiuve	20	0	2	4	
	BOUMDEID	Ziré	60	0	6	12	
	TOTAL ASSABA			440	0	44	88



SUIVI DU CYCLE CULTURAL DE SAISON SECHE FROIDE

Les fiches de suivi ci après visent plusieurs objectifs :

▪ **Evaluer la destination des semences distribuées (Fiche A- 25% des producteurs).**

Les semences ayant été distribuées en sac de 50 kg à des comités de 10 producteurs, il nous faut déterminer comment la répartition entre membres s'est déroulée : chacun a-t-il reçu 10 kg de céréales et 10 kg de niébé ?

Le fiche A va également nous permettre d'évaluer le taux de semis et, le cas échéant, de comprendre pourquoi les producteurs n'ont pas semé l'intégralité de semences.

Cette fiche doit être remplie auprès de 25% des producteurs ayant reçu les semences :

- 175 producteurs pour le Gorgol et le Guidimakha ;
- 110 producteurs pour l'Assaba.

L'enquête interviendra environ un mois après les distributions [fin novembre- début décembre 2008]

▪ **Evaluer le comportement des semences distribuées (Fiche B1 et B2- 10% des producteurs).**

Il s'agira ici d'évaluer la qualité des semences distribuées et, éventuellement, de conseiller les producteurs.

Le suivi se fera au niveau d'une parcelle par producteur suivi, cette parcelle devant comprendre l'une ou l'autre (voire plusieurs) des variétés distribuées.

On veillera à suivre un nombre équivalent de parcelles contenant du sorgho, du maïs et du niébé.

Régions	Nombre de producteurs (et donc de parcelles) à suivre	Dont parcelle maïs	Dont parcelle sorgho	Dont parcelle niébé
Gorgol	700	23	23	24
Guidimakha	700	35	–	35
Assaba	440	22	--	22

▪ **Evaluer les performances agro-économiques des systèmes de culture de saison sèche froide à base de céréales et légumineuses (Fiche C- 10 producteurs par région).**

Lors du remplissage des fiches B1 et B2, on veillera à relever le temps de travail familial et salarié pour chacune des opérations.

Cette fiche nous permettra notamment de calculer la productivité du travail agricole= VAB/tps de travail familial.

VAB= Valeur Ajoutée Brute= [(Quantité récoltée X prix moyen de vente)- charges]/ temps de travail familial.

Charges : achat des semences, location charrue, paiement des ouvriers...

Fiche A : Destination des semences distribuées

Date :

Wilaya : _____ /Moughataa: _____ /Commune : _____ /

Arrondissement : _____ / Village : _____ / Animateur : _____ /

Nom du producteur: _____ / Sexe : ____ (M/ F)/ CPV N° : _____

Code producteur :

	Q. Reçue (kg)	Q. semée (kg)	Q. stockée (kg) Préciser motif du stockage (conso, vente, semis plus tard...)	Q. vendue (kg)	Q. consommée (kg)
MAIS					
SORGHO					
NIEBE					

Pour quelle(s) raison(s) le producteur n'a-t-il pas semé l'intégralité des semences ?

-
-
-

Partie B1 : Suivi de parcelle au moment de la levée.

DATE :

PARCELLE DE : _____

1. Identification

Wilaya : _____ /Moughataa: _____ /Commune : _____ /

Arrondissement : _____ / Village : _____ / Animateur : _____ /

Nom du producteur: _____ / Sexe : ____ (M/ F) / Code Producteur : _____ /

Producteur est propriétaire du terrain : Oui Non

Superficie de la parcelle estimative: _____ ha/

2. Schéma de la parcelle

Faire un dessin de la parcelle suivie en précisant le nom des plantes présentes, l'espacement entre plants, le nombre de plants par poquets....

3. Préparation du sol

Nature du sol : _____ / (Argile, limon, sable) / Nom local du type de sol : _____ /

Travail du sol avant semis : Aucun Labour Billonnage Autre (Précisez) : _____

Façons culturales : Manuelle, outil : _____ / Mécanique, outil : _____ /

Utilisation de fumure : Oui Non / Type de fumure : _____ / Date épandage : _____ /

Quantité : _____ (Précisez l'unité de mesure : _____) / Coût unitaire : _____ UM

Mode de transport de la fumure : _____ / Coût de transport de la fumure : _____ /

4. Semis

Variété (concerne toute les variétés de la parcelle)	Date de semis	Nombre de jours entre semis et levée	Taux de germination	Nombre de re semis	Précédent cultural

Partie B2 : Suivi parcellaire après sarclage

DATE :

PARCELLE DE : _____

1. Identification

Wilaya : _____ /Moughataa: _____ /Commune : _____ /

Arrondissement : _____ / Village : _____ / Animateur : _____ /

Nom du producteur: _____ / Sexe : ____ (M/ F) / Code Producteur : _____ /

2. Sarclage

Sarclage	Date	Outil
N1		
N2		

3. Démariage/repiquage

Variété	Démariage Oui/ Non	Repiquage Oui/ Non	Origine des plants pour le repiquage

4. Fertilisation minérale.

Concerne l'engrais appliqué sur la parcelle.

Type d'engrais	Quantité	Coût	Lieu d'approvisionnement

5. Maladie et protection Phytosanitaire

Principaux pb sanitaires (langue locale et traduction)	Type de produits ou méthodes utilisées pour résoudre ces pb.	Quantité	Coût unitaire	Motif d'utilisation	Outils

6. Gardiennage

Existence de clôture : Oui Non /, Type de clôture : Haie sèche Haie vive Autre :

Précisez _____/ Principaux animaux de divagation : _____/

Présence d'oiseaux granivores : Oui Non

Méthodes et outils de lutte contre les oiseaux :

Partie B3 : Récolte et post-récolte _____/**1. Identification**

Commune : _____/ Village : _____/ Animateur : _____/

Nom du producteur: _____/ Code Producteur : _____/

2. Récolte

Variété	Date récolte	Nombre de jours après semis	Outil de récolte	Quantité récoltée sur la parcelle (graine)	Masse de 1000 graines

3. Destination de la production

				Si Oui, Quantité	Période	Prix au moment de la vente
	Maïs	Sorgho	Niébé			
Vente						
Paiement en nature (échange)						
Remboursement						
Autoconsommation						
Dons						
Assakal (Zakat)						
Autre (préciser)						

PRODUCTION, ACHAT ET VENTE DE CEREALES ET LEGUMINEUSES LOCALES

Date :

Wilaya : _____ /Moughataa: _____ /Commune :

_____ /

Arrondissement : _____ / Village : _____ / Animateur :

_____ /

Nom du producteur: _____ / Sexe : ____ (M/ F)/ CPV N° : _____

Taille de l'Unité de consommation :⁷ _____

Taille de l'Unité de production (= nombre d'actifs) : _____

Fiche A : COMPOSITION D'UN REPAS TYPE

	Ingrédients	Quantité pour l'unité de consommation/ repas
Matin	1-	1-
	2-	2-
	3-	3-
	4-	4-
Midi	1-	1-
	2-	2-
	3-	3-
	4-	4-
Soir	1-	1-
	2-	2-
	3-	3-
	4-	4-

⁷ Unité de consommation : nombre de personnes dépendant du chef de ménage pour leur nourriture.

FICHE B : PRODUCTION ET VENTE AU COURS DE L'ANNEE.

SAISON DES PLUIES [juin- décembre]

	PRODUCTIO N MOYENNE (moud ⁸)	VENTE DE LA PRODUCTION HIVERNALE				
		Quantit é vendue (moud)	Mois principa l de vente	Raison s de la vente	Lieu de vent e	Destination de la quantité vendue (exp ^o hors RIM, stockage/commerçant...) ⁹
Sorgho						
Niébé						
Maïs						

SAISON SECHE FROIDE [septembre- avril]

	PRODUCTION MOYENNE (moud ¹⁰)	VENTE DE LA PRODUCTION DE SAISON SECHE FROIDE				
		Quantité vendue (moud)	Mois principal de vente	Raisons de la vente	Lieu de vente	Destination de la quantité vendue (exp ^o hors RIM, stockage/commerçant...)
Sorgho						
Niébé						
Maïs						

⁸ Préciser la masse d'un moud en kg.

⁹ Demander au producteur s'il sait ce qu'il va advenir des denrées qu'il vend.

¹⁰ Préciser la masse d'un moud en kg.

FICHE C : ACHATS SUR L'ANNEE.**ACHATS SUR L'ANNEE**

	QUANTITE MOYENNE ACHETEE (préciser l'unité)	MOIS PRINCIPAL D'ACHAT	LIEU D'ACHAT	PROVENANCE DES DENREES ACHETEES (RIM, Sénégal,...)
Sorgho				
Maïs				
Niébé				